

**Statistiques « dégâts agricoles de la faune sauvage »
issues des données des experts :
évolution de 2008 à 2019**

Depuis 2008, le Service Public de Wallonie et l'asbl Fourrages Mieux réalisent une étude de l'évolution des dégâts agricoles de la faune sauvage en Wallonie. Cette étude se fait par le biais d'une récolte de statistiques auprès des experts agronomes. Ces dernières ne sont pas exhaustives car, d'une part, une partie des dommages n'est pas réclamée par le monde agricole et d'autre part, une autre partie des dommages s'arrange à l'amiable sans intervention d'un expert. Ces statistiques reflètent néanmoins l'évolution des dégâts.

	Sanglier	Blaireau	Cerf	Lapin	Autres espèces**	Total
2008*	362 175 €	129 868 €	60 640 €	6 256 €	1 289 €	560 227 €
2009	450 578 €	91 574 €	34 788 €	5 689 €	809 €	583 437 €
2010	439 137 €	106 042 €	41 887 €	8 794 €	1 078 €	596 937 €
2011	446 615 €	75 322 €	46 744 €	7 337 €	11 013 €	587 031 €
2012	644 052 €	372 081 €	25 381 €	13 011 €	6 862 €	1 061 387 €
2013	720 092 €	160 087 €	45 081 €	16 843 €	21 552 €	963 654 €
2014	237 278 €	56 762 €	17 663 €	18 899 €	2 406 €	333 010 €
2015	337 612 €	63 106 €	12 687 €	19 334 €	4 033 €	436 772 €
2016	297 620 €	53 040 €	11 601 €	17 363 €	3 165 €	382 789 €
2017	411 048 €	37 188 €	7 914 €	25 072 €	3 358 €	484 580 €
2018	536 407 €	19 778 €	2 818 €	9 445 €	10 024 €	578 471 €
2019	950 142 €	51 460 €	20 833 €	3 511 €	16 930 €	1 042 876 €

Figure 1. Données des experts : évolution de 2008 à 2019 du montant des dégâts toutes cultures confondues.

* : données incomplètes (année de lancement du système)

** : selon les années, bernache du Canada, castor, corneille noire, daim, lièvre, mouflon, pigeon ramier, raton laveur

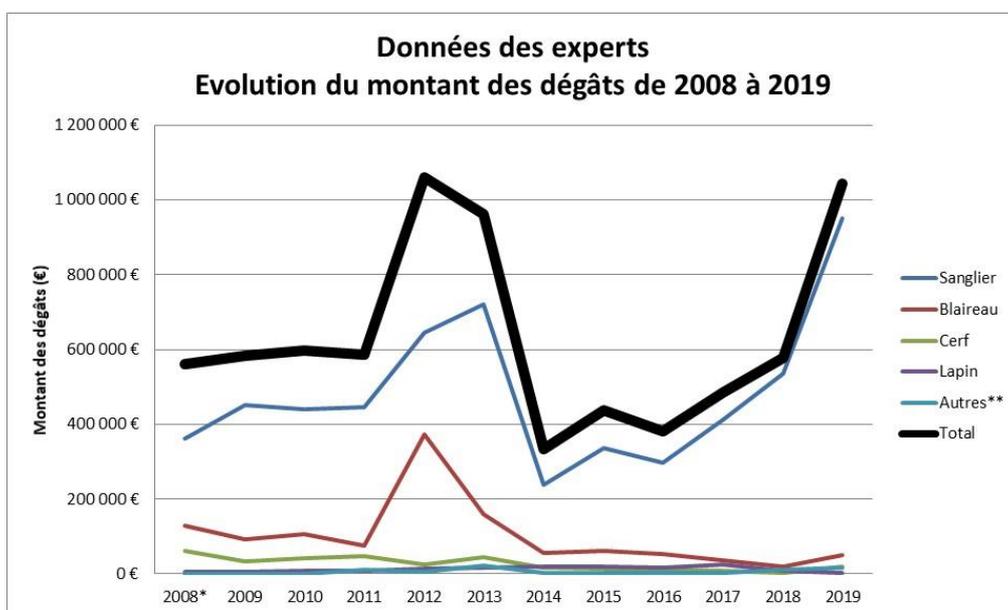


Figure 2. Données des experts : évolution de 2008 à 2019 du montant des dégâts toutes cultures confondues.

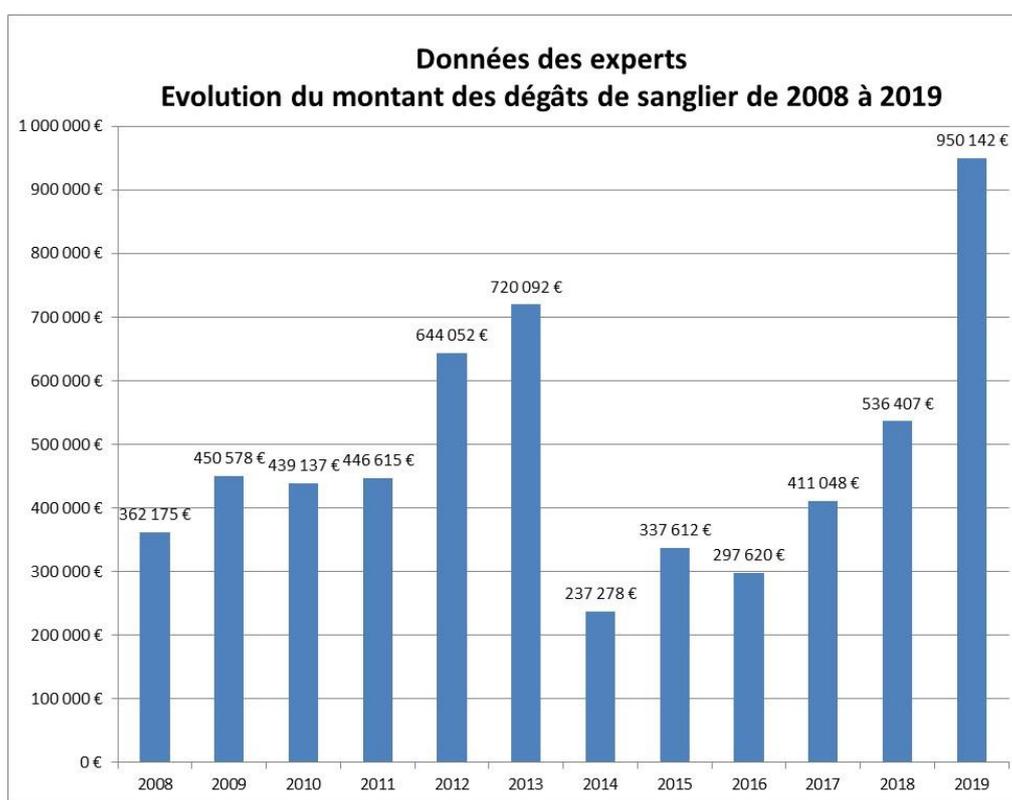


Figure 3. Données des experts - évolution du montant des dégâts de sanglier 2008 à 2019.

Le montant des dégâts de sanglier expertisés (fig. 3), toutes cultures confondues, est assez stable de 2008 à 2011, de l'ordre de 450.000 €. En 2012, on assiste à une nette augmentation de celui-ci (640.000 €) qui se poursuit en 2013 (720.000 €). En 2014, 2015 et 2016, le montant des dommages est bien moins élevé, de l'ordre de 300.000 €. En 2017, il remonte et revient à un niveau proche de celui des années 2008 à 2011 (410.000 €). En 2018, les montants repartent à la hausse avec plus de 536.000 €. En 2019, le niveau des dommages est historiquement élevé (950.000 €).

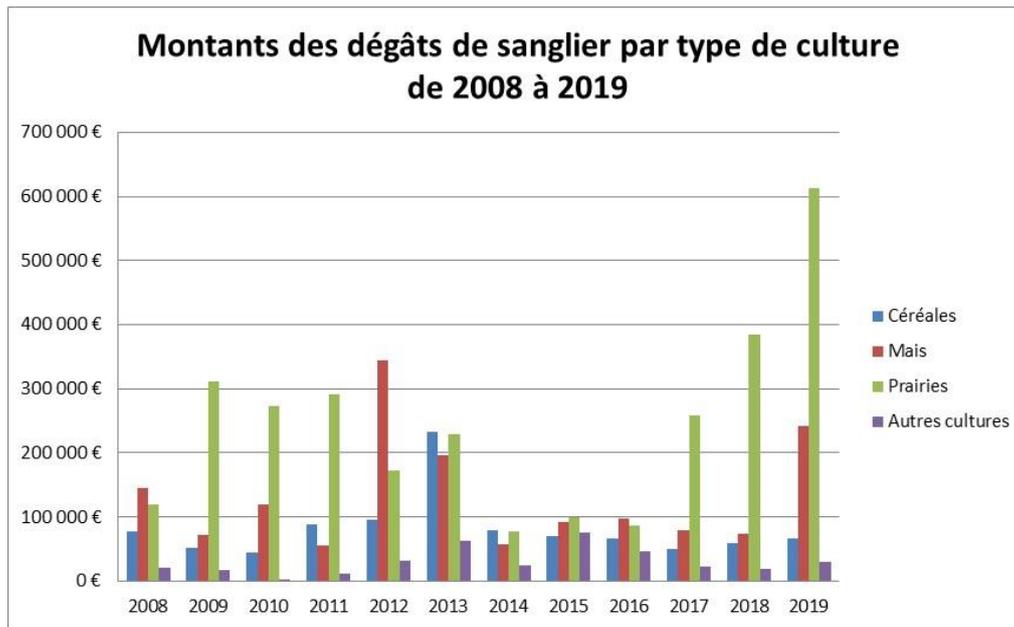


Figure 4. Données des experts : montants des dégâts de sanglier par type de culture de 2008 à 2019.

Le montant et la ventilation des dégâts de sanglier par type de culture (fig. 4) sont fort variables d'une année à l'autre :

- 2012, 2013 et 2019 sont des années à dégâts importants dans les maïs ;
- 2009, 2010, 2011, 2013, 2017, 2018 et plus encore 2019 sont des années à dégâts importants dans les prairies ;
- 2013 est une année où le niveau des dégâts est à la fois élevé en prairies, en maïs et en céréales. Il s'agit d'une « année record » pour les dégâts en céréales. C'est aussi la première année où le montant des dégâts en céréales est plus élevé que celui dans les autres types de cultures ;
- 2014 est une année où niveau global des dégâts est historiquement bas sur la période étudiée. Les dommages en céréales sont néanmoins à un niveau proche de celui des années précédentes, abstraction faite de 2013 ;
- 2015 est le théâtre de dégâts totaux faibles mais légèrement plus élevés qu'en 2014. Les dommages dans la catégorie « autres cultures » atteignent un niveau record qui s'explique par deux dossiers en pommes de terre qui totalisent à eux seuls plus de 45.000 € ;
- 2016 est une année qui présente des dommages globalement faibles ;
- 2017 et 2018 présentent des dégâts totaux de niveau moyen, faibles en maïs et en céréales mais importants en prairies ;
- 2019 est une année record avec des dégâts totaux (950.000 €) et des dégâts en prairies (612.000 €) historiquement élevés. Les dommages en maïs (241.000 €) sont quant à eux à un niveau très élevé.

Les dégâts de sangliers doivent être mis en relation avec le climat, les fructifications forestières (généralisées ou non, abondantes ou non) et les densités de sangliers.

Sur la période 2010-2019, les conditions étaient les suivantes.

- **Climat** :

- hiver 2010/**2011** : rigoureux avec assez bien de neige
 - printemps 2011 : chaud et sec
 - été 2011 : humide
- hiver 2011/**2012** : doux ;
 - printemps et début été 2012 : humides
 - automne 2012 : très humide
 - NB : excellents rendements pour les prairies, récolte tardive des maïs avec 2 à 3 semaines de retard par rapport à une année normale
- hiver 2012/**2013** : très humide
 - printemps 2013 : très froid (gelées tardives impactant la levée des maïs)
 - été et début automne 2013 : temps clément (doux et sec)
- hiver 2013/**2014** : humide et exceptionnellement doux (seulement 3 jours de gel à Uccle) ;
 - printemps 2014 : très doux, très précoce et sec (1^{ères} coupes des prairies très précoces)
 - été 2014 : chaud et humide (la récolte des céréales a été très compliquée)
 - NB : excellents rendements pour les fourrages (prairies, maïs) et les cultures en général
- hiver 2014/**2015** : doux et humide ;
 - printemps 2015 : ensoleillé et sec (mais assez bien de vent du nord, nord-est)
 - été 2015 : assez chaud et sec (vague de chaleur)
 - arrière-saison 2015 : ensoleillée et très douce
- hiver 2015/**2016** : doux et humide ;
 - printemps 2016 : froid et humide (semis tardifs des maïs). Juin 2016 très humide (orages, inondations)
 - été 2016 : humide (moissons tardives)
 - arrière-saison 2016 : douce et sèche (mois de septembre très sec)
 - NB : récolte assez précoce des maïs
- hiver 2016/**2017** : relativement rigoureux ;
 - printemps 2017 : chaud et sec (échec des sursemis en prairies)
 - été 2017 : chaud et sec (récolte précoce des céréales)
 - arrière-saison 2017 : plutôt humide et venteuse
 - NB : rendements exceptionnels en maïs
- hiver 2017/**2018** : d'abord doux et humide (décembre 2017 et janvier 2018) puis froid et sec (février et mars 2018)
 - printemps 2018 : chaud et sec (très contrasté, impression d'être passé de l'hiver à l'été, bonnes conditions pour les semis, toute la végétation est à l'avance)
 - été 2018 : très chaud et très sec (2 vagues de chaleur)
 - arrière-saison 2018 clémente
 - NB : récolte des céréales et des maïs historiquement précoce
- hiver 2018/**2019** : doux et relativement humide
 - printemps 2019 : chaud et sec
 - été 2019 : très chaud et très sec (3 vagues de chaleur, > 40°C lors de la seconde vague)
 - arrière-saison 2019 : humide

- **Fructifications forestières¹ (glands et/ou fânes) :**

- 2010 : bonnes en Famenne et Condroz, faibles en Ardenne ;
- 2011 : importantes et généralisées ;
- 2012 : nulles partout ;
- 2013 : bonnes en Famenne et Condroz, faibles en Ardenne ;
- 2014 : assez exceptionnelles en quantité pour le chêne et le hêtre, même en altitude. Par contre, mauvaises pour les cuvettes et fonds de vallée (ex. : Camp militaire de Marche-en-Famenne) ;
- 2015 : très faibles ;
- 2016 : exceptionnelles en fânes, moyennes en glands ;
- 2017 : exceptionnelles en glands, partout ;
- 2018 : moyennes pour le hêtre, bonnes à très bonnes pour les chênes indigènes ;
- 2019 : très faibles.

- **Densité de sangliers :**

La densité de sangliers peut être estimée via le niveau des mortalités (nombre d'animaux abattus à la chasse ou retrouvés morts). En effet, plus il y a d'animaux présents, plus il en est prélevé à la chasse. Et inversement.

- saison cynégétique 2010-2011 : 20.281 animaux abattus ou retrouvés morts ;
- 2011-2012 : 23.586 animaux ;
- 2012-2013 : 27.305 animaux ;
- 2013-2014 : 20.231 animaux* ;
- 2014-2015 : 17.411 animaux* ;
- 2015-2016 : 21.656 animaux** ;
- 2016-2017 : 22.172 animaux** ;
- 2017-2018 (saison prolongée en janvier et février 2018) : 28.009 animaux** ;
- 2018-2019 (saison prolongée en janvier et février 2019) : 34.176 animaux** ;
- 2019-2020 (saison prolongée en janvier et février 2020) : 35.838 animaux**.

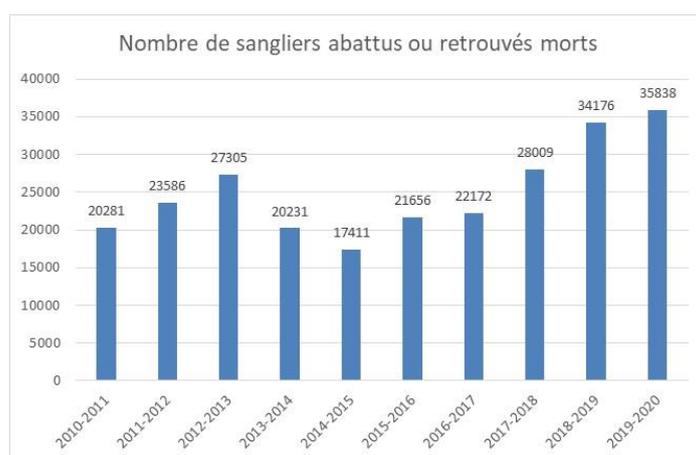


Figure 5. Nombre de sangliers abattus ou retrouvés morts de la saison cynégétique 2010-2011 à la saison cynégétique 2019-2020.

¹ : source : Comptoir forestier DNF et DEMNA

* : données manquantes ou partielles pour certains cantonnements

** : données issues des rapports annuels des conseils cynégétiques

Les principaux enseignements sont :

- un faible taux de dégâts dans la période qui suit l'automne 2011 (fruits en abondance et hiver 2011/2012 clément) ;
- l'augmentation des dégâts après l'été 2012 (absence de fruits et conditions climatiques retardant la récolte du maïs et la rendant plus compliquée) suite à l'accroissement de population consécutif aux conditions clémentes précédentes ;
- une importante pression sur les céréales au printemps 2013 (particulièrement froid) malgré une chute de densité (en plus de dégâts habituels aux prairies à la sortie de l'hiver).

Ce niveau record de dommages dans les céréales d'hiver expertisées au printemps s'explique par l'ampleur importante des dégâts de sanglier et de blaireau en maïs en 2012. Les sangliers allant rechercher durant l'hiver et le début du printemps des restes de maïs enfouis dans le sol (céréales installées après maïs). Les dégâts en maïs de 2012 se sont donc répercutés en partie l'année suivante ;

- à la suite du printemps 2013, malgré une augmentation des conditions (fruits en Condroz et Famenne), des dégâts importants aux maïs (quoique beaucoup plus faibles qu'en 2012) mais essentiellement en Ardenne (moins de fruits).

L'augmentation de densité en 2012, l'absence de fruits en automne 2012 et les mauvaises conditions climatiques du premier semestre 2013 ont eu des conséquences tout au long de l'année cynégétique 2012-2013 en termes de dégâts ;

- le second semestre 2013 présente moins de dégâts (surtout dans le Condroz), mais on aurait pu s'attendre à une diminution plus nette suite à l'apparente chute de densité ;
- 2014 avec son climat clément, ses rendements agricoles exceptionnels, la profusion de nourriture aussi bien en forêt (glands, fânes) et dans le milieu agricole (rongeurs, limaces, vers de terre, etc.), a vu une nette diminution des dégâts malgré une augmentation de la densité de sangliers ;
- le climat de 2015 a été clément et les récoltes ont pu se faire dans de bonnes conditions. Il y a eu de la nourriture naturelle en suffisance et, malgré des populations de sangliers manifestement à la hausse, les dégâts sont restés à un niveau global assez bas ;
- en 2016, les populations de sangliers semblent en légère hausse. La glandée très faible de 2015 a permis de limiter les dégâts dans les prairies. Malgré un printemps 2016 froid et humide, ainsi qu'un été humide, les dégâts en céréales ont été limités. Une belle arrièresaïson 2016 a permis la récolte précoce des maïs et donc des dommages limités ;
- en 2017, les populations de sangliers sont clairement à la hausse suite aux exceptionnelles fainées et aux bonnes glandées de 2016. On constate d'importants dégâts dans les prairies à la suite des fortes glandées en 2016 et 2017. Les dégâts dans les maïs sont faibles en raison des récoltes très précoces. Les dégâts en céréales sont faibles à la suite du printemps très sec et des récoltes précoces.
- en 2018, les populations sont toujours à la hausse mais les dégâts limités en maïs et en céréales en raison du climat chaud et sec. A l'inverse, les dommages sont très importants en prairies, en lien notamment avec les fortes glandées ;
- l'année 2019 est le théâtre de dégâts records dans les prairies et de dégâts importants en maïs. L'absence de fruits forestiers en 2019 devrait limiter la reproduction du sanglier, dont les populations sont néanmoins très importantes. Il faut espérer que la pression de chasse durant la saison 2019-2020 (36.300 animaux) soit suffisante pour diminuer sensiblement les populations et limiter les dégâts en 2020.

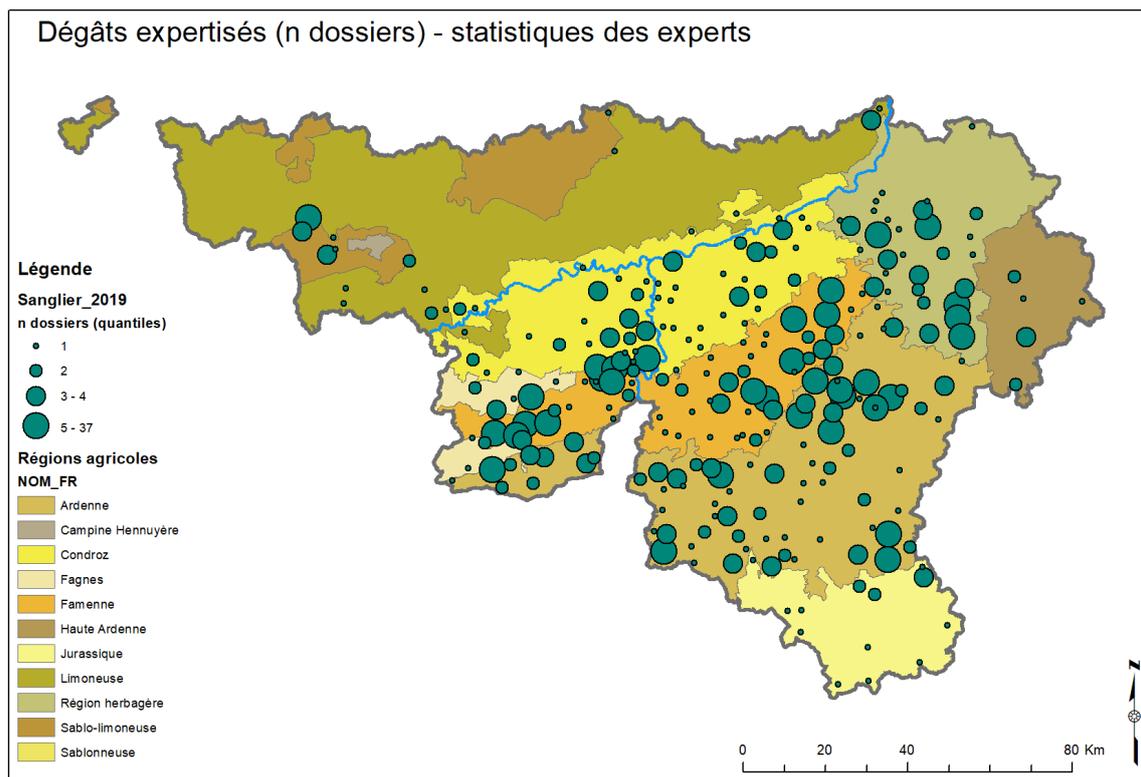


Figure 6. Occurrence des dégâts de sanglier (données des experts 2019)

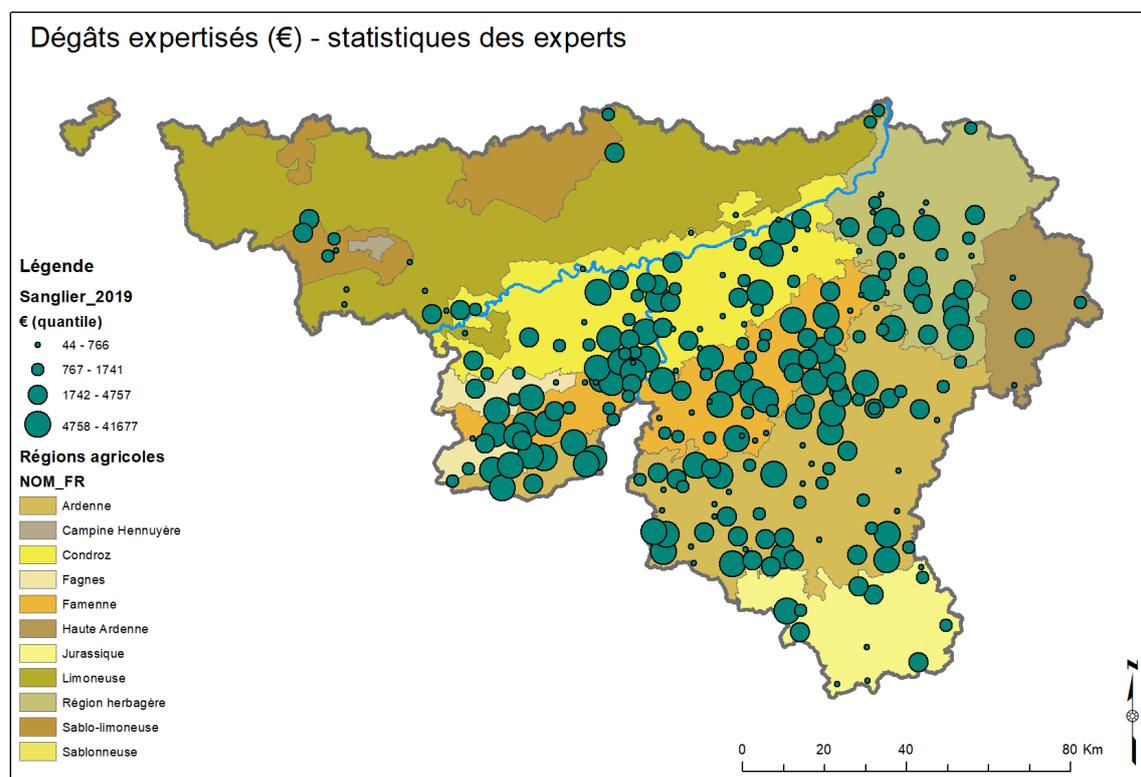


Figure 7. Montants des dégâts de sanglier (données des experts 2019)

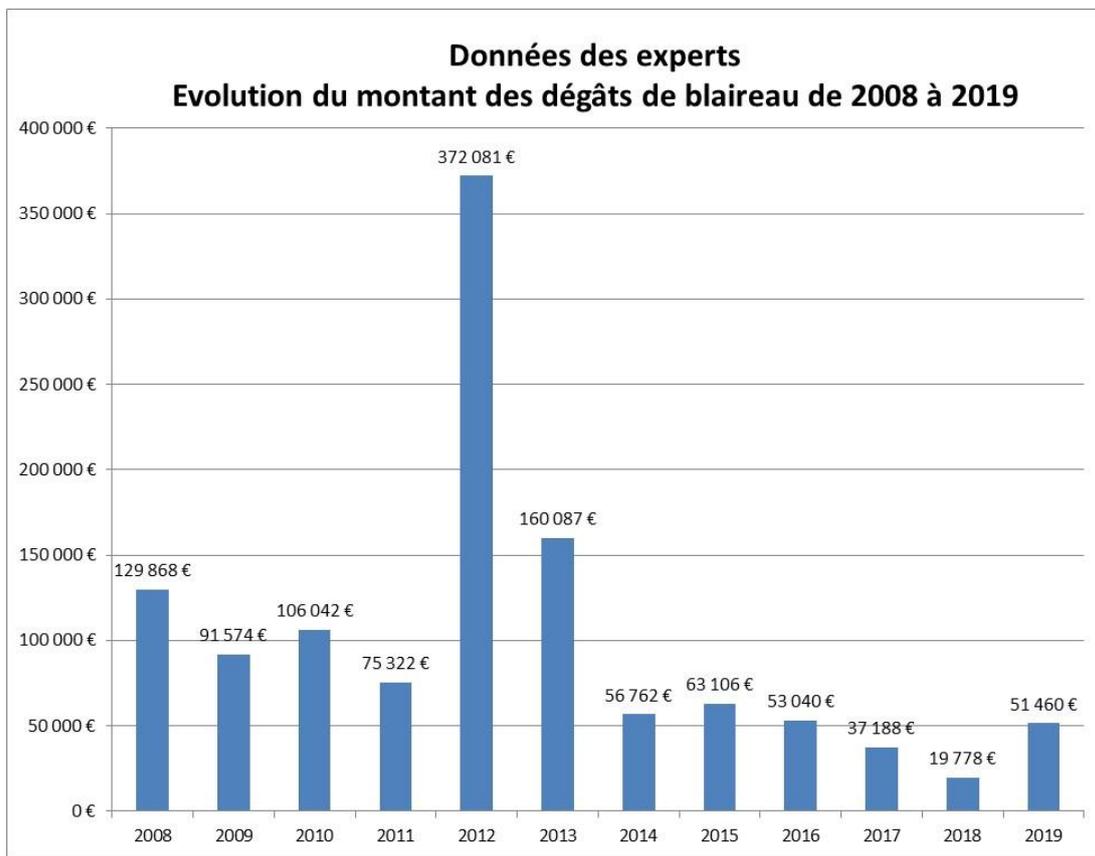


Figure 8. Données des experts - évolution du montant des dégâts de blaireau 2008 à 2019.

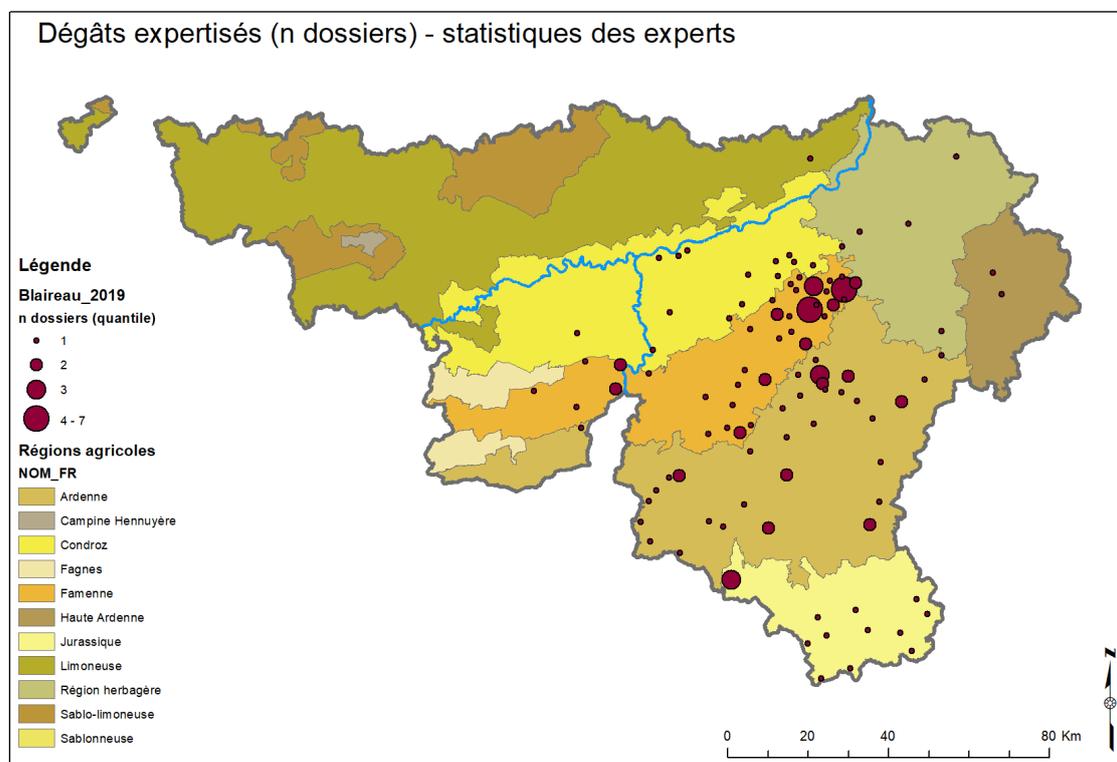


Figure 9. Occurrence des dégâts de blaireau (données des experts 2019)

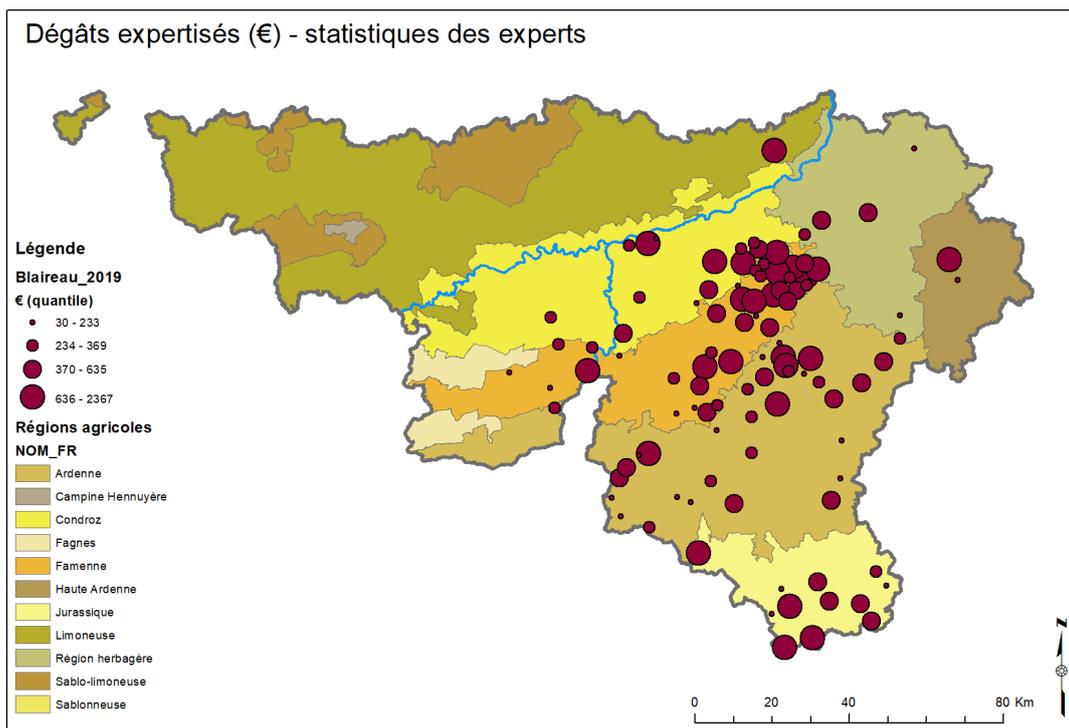


Figure 10. Montants des dégâts de blaireau (données des experts 2019)

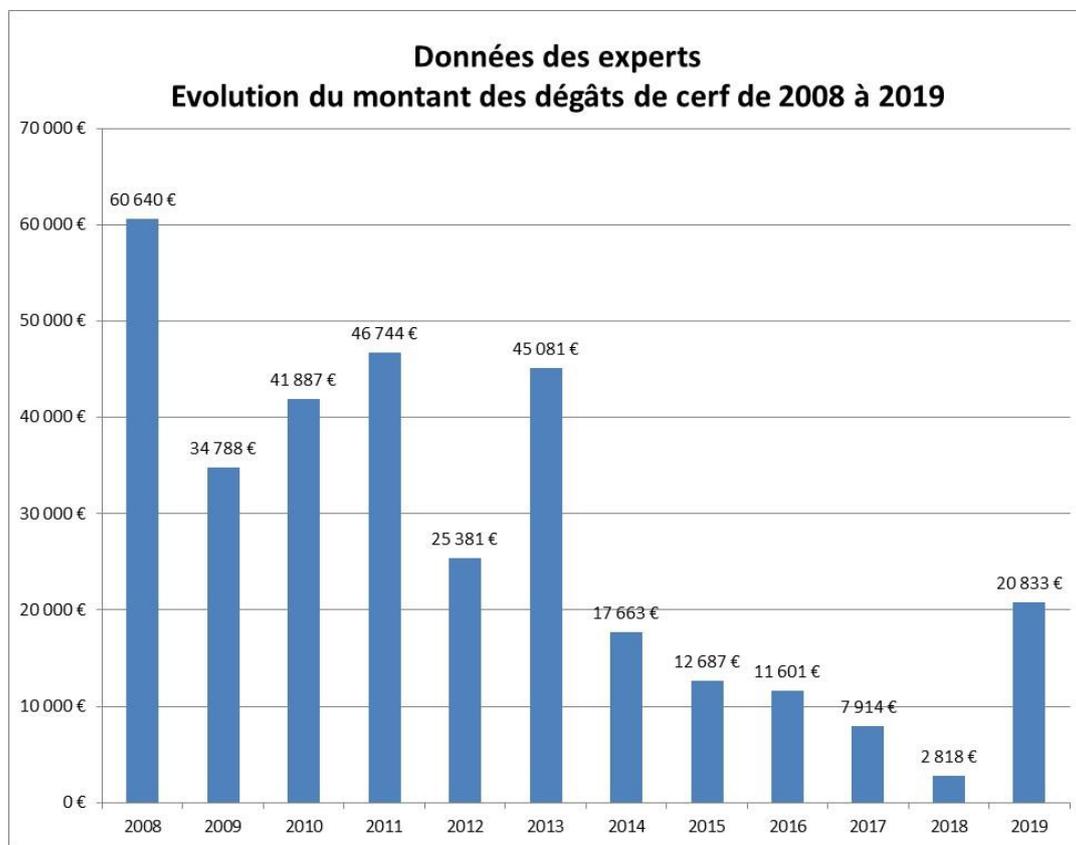


Figure 11. Données des experts - évolution du montant des dégâts de cerf 2008 à 2019.

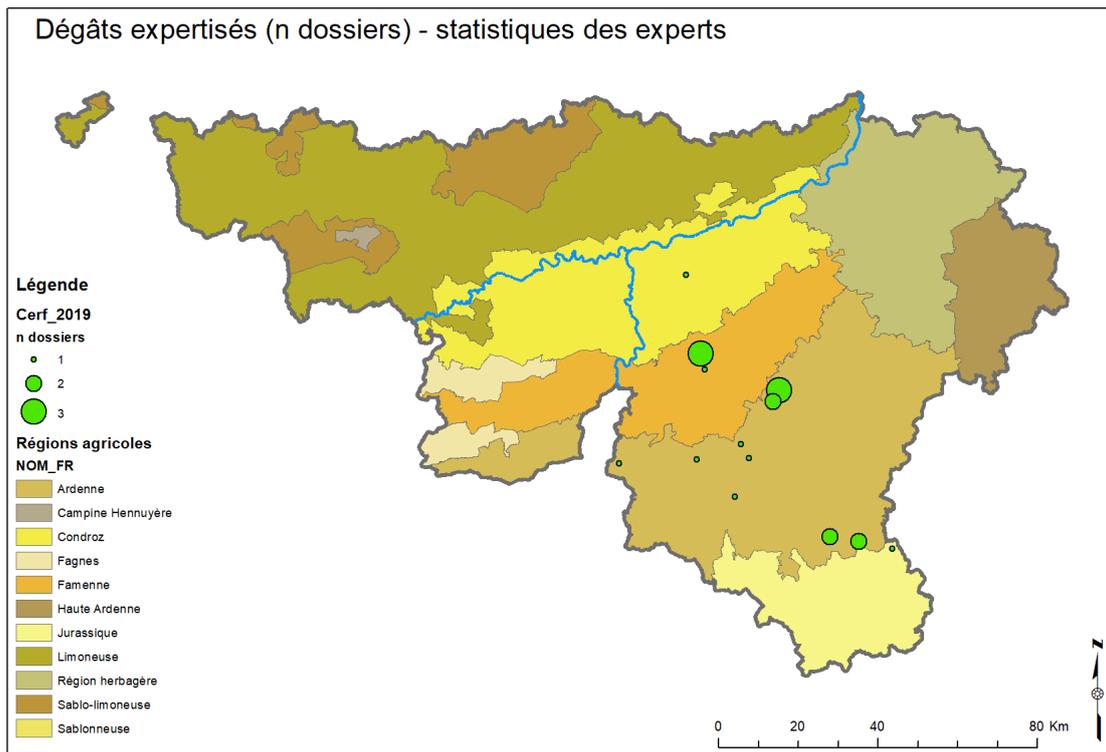


Figure 12. Occurrence des dégâts de cerf (données des experts 2019)

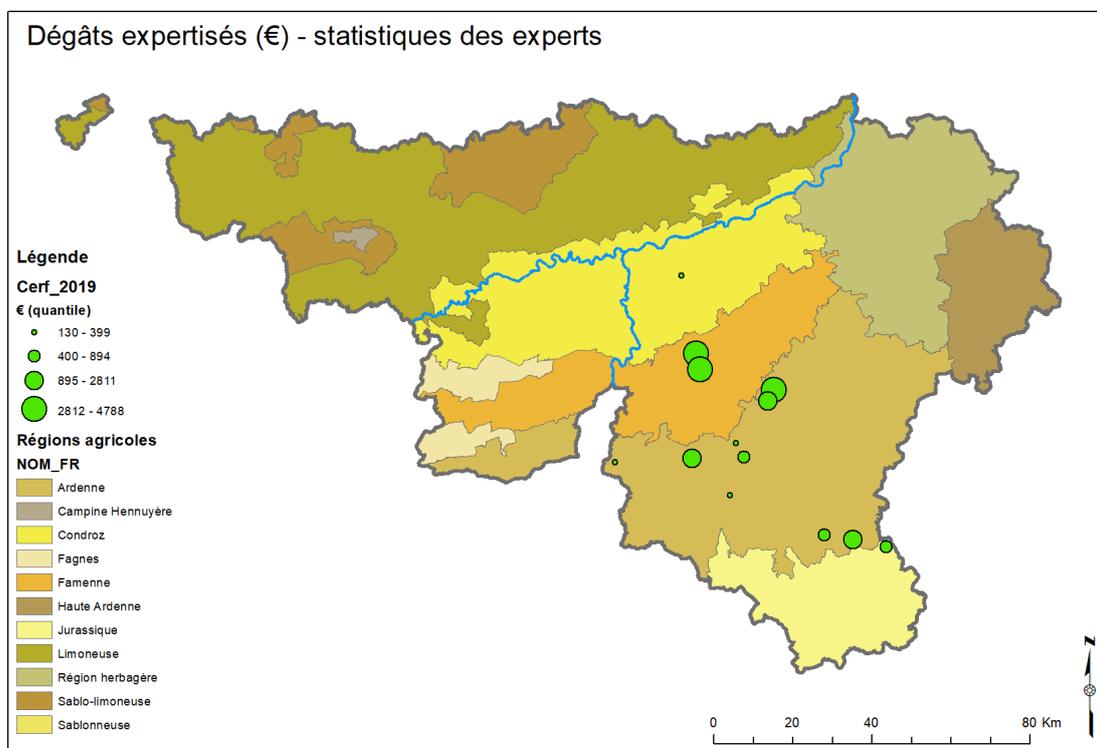


Figure 13. Montants des dégâts de cerf (données des experts 2019)

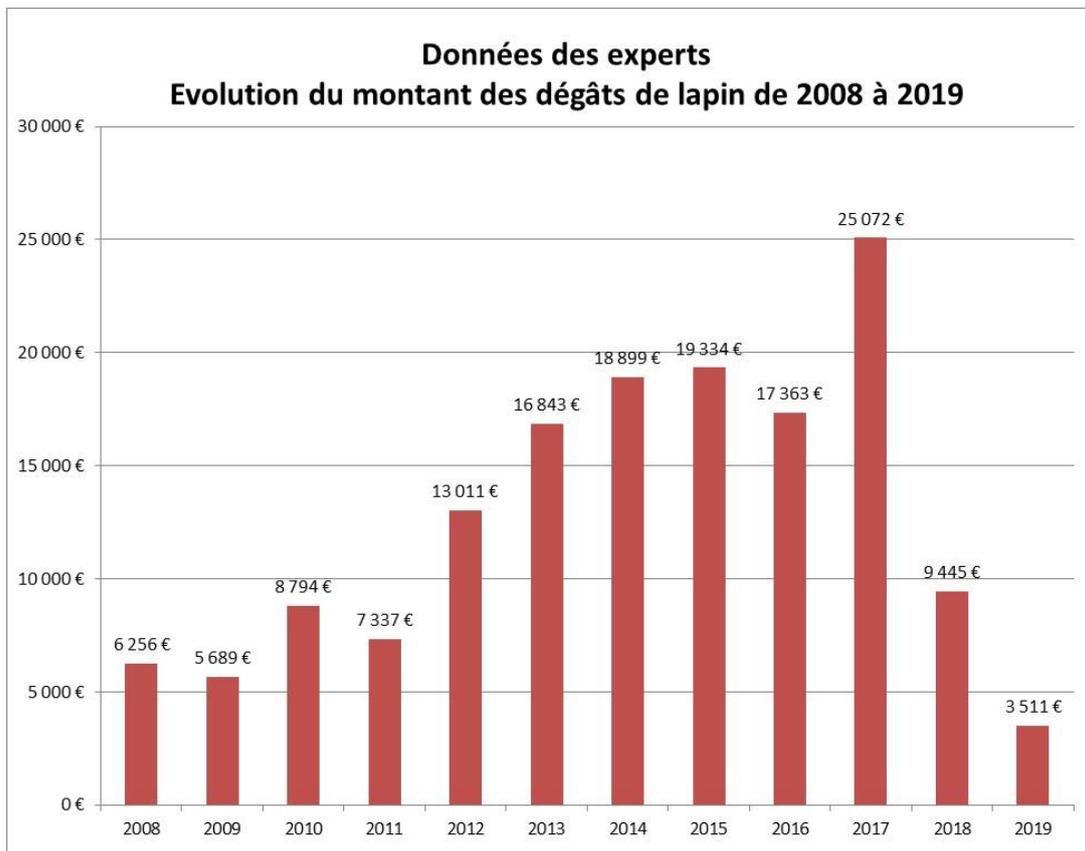


Figure 14. Données des experts - évolution du montant des dégâts de lapin 2008 à 2019.

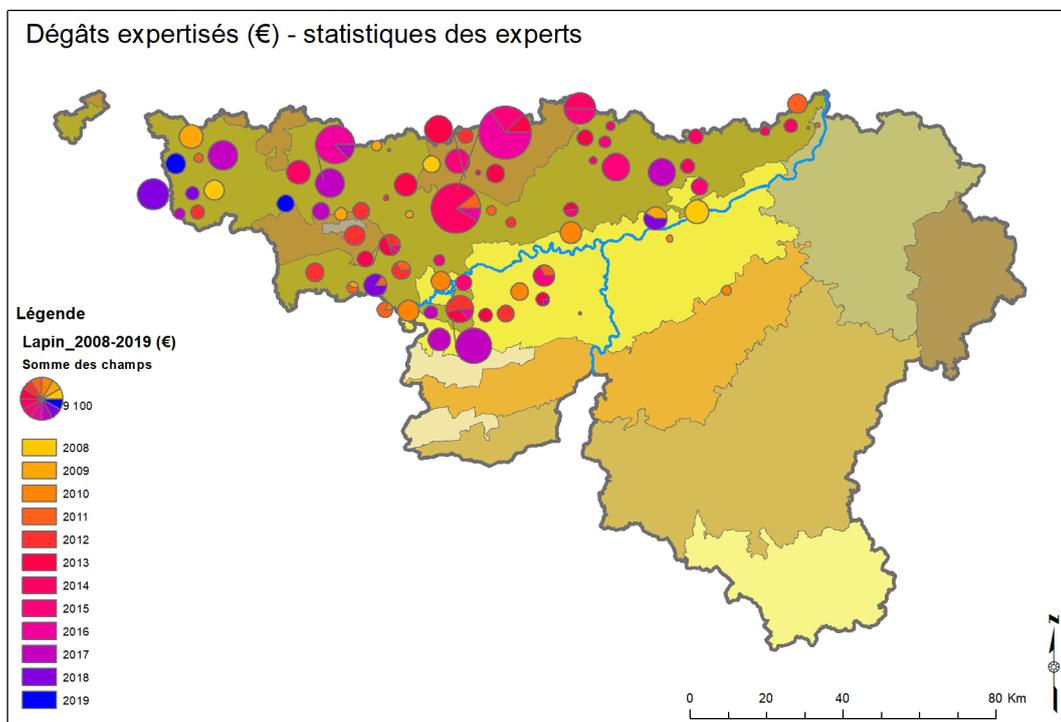


Figure 15. Montants des dégâts de lapin (données des experts de 2008 à 2019)